

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 15/04/2025

DECISION N° 20250415_B_040

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON,
Yves BOMPUIS,

Étaient excusées représentées : Emmanuel SALGADO :
Pouvoir donné à M. MARCON, Nathalie JOLIVET : Pouvoir
donné à M. VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir donné à M.
GIRODET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :

**Objet : Convention de mise à disposition de parcelle de terrain sur la commune de
Saint Didier en Velay à passer avec la SAFER – Le Petit Panier de Chazelles**

Le Bureau,

N° 20250415_B_040

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition du bien désigné ci-dessous :

- Parcelle AN 0008
- Situation : Lieu dit Robert – ST DIDIER EN VELAY
- Superficie : 43 a 70 ca
- Durée : le 01/04/2025 au 31/12/2030
- La présente convention est consentie et acceptée à titre gratuit
- Exploitant : Dany Souvignet – « Le Petit Panier de Chazelles »

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

- Et autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 15 avril 2025

Le Président



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250415-20250415_B_040-AU
Reçu le 17/06/2025